

Commission : Utilisation d'Internet  
Question : Contrôles des réseaux sociaux  
Auteur : Syrie

Depuis quelques années, suite à l'arrivée du président Bachar Al-Assad, les réseaux sociaux sont installés en Syrie. Nous nous félicitons du fait que le taux d'utilisateurs d'Internet est en 2015 de 22.5% et toujours en croissance depuis 2011 et qu'il est bien majeur de certains pays proches.

Cependant, Internet peut être un moyen de déstabilisation de l'équilibre gouvernemental en tant qu'élément primaire pour l'organisation de rendez-vous et lieux de révolte et moyen d'alimentation de l'agitation sociale, comme l'expérience des révoltes des sociétés civiles arabes en début 2011 l'a bien démontré.

Afin d'éviter que des dérives dangereuses pour la stabilité de notre société dérivantes d'une utilisation incorrecte d'Internet puissent se répéter, nous nous sommes vu obligés d'introduire des systèmes de contrôle. Inévitablement nous avons même dû imposer des coupures de tous les media. Nous sommes conscients du dérangement que ce choix a causé à notre population, mais en même temps nous sommes certains que en absence de cette décision les retombés aurait été beaucoup plus sérieuses. Pour cela, il est bien évident que des systèmes de contrôle sont nécessaires.

La Syrie est consciente du droit à la liberté d'expression sur Internet, reconnu le 5 juillet 2012 par l'ONU à Genève, prévoyant entre autres que les droits en vigueur dans le monde physique doivent être respectés aussi dans celui virtuel. La Syrie est également au courant du fait que l'ONU appelle les Etats « à promouvoir et à faciliter l'accès à Internet et la coopération internationale visant à faciliter le développement des médias et des communications dans tous les pays ». Et pour cette raison, le président est prêt à considérer la possibilité de certains compromis allant dans la direction souhaitée par l'ONU.

En conclusion, bien évidemment nous mettons tout en œuvre pour permettre à la population syrienne de bénéficier largement des applications web. Cependant, nous ne sommes pas encore en mesure de garantir une utilisation incontrôlée d'Internet. Néanmoins, nous sommes confiants qu'une ouverture progressive dans son utilisation pourra se réaliser au fur et à mesure que la stabilité politique sera pleinement rétablie dans notre pays.